

GAUDREVILLE-LA-RIVIERE

EDITO

Le deuxième budget de la nouvelle équipe municipale a été approuvé le 31 mars dernier. Pour compenser la diminution des dotations qui nous sont versées, nous avons été dans l'obligation de procéder à une légère augmentation de la Taxe d'Habitation. Il faut rappeler que son taux, qui passe de 1.91% à 2.1 %, était inchangé depuis 1995. Le taux des autres taxes n'ont, quant à eux, pas été modifiés.

En ce qui concerne la Télédistribution, une réunion devait être organisée avec les abonnés mais nous nous heurtons à l'inertie de l'opérateur Numéricable qui ne collabore pas du tout à la recherche d'une solution. Nous allons certainement devoir entreprendre une action juridique à l'encontre de cette société mais les délais seront plus longs.

Comme je vous l'avais déjà annoncé, la Commune a acquis un terrain situé aux « Haisettes ». Ce bel espace sera planté d'essences issues du terroir normand, pommiers, poiriers ... Merci à la Communauté de Communes pour l'aide financière qu'elle nous a apportée en nous allouant une dotation à hauteur de 50 % du coût total de l'opération.

Par ailleurs, l'organisation d'une course cycliste intitulée « Souvenir Jean-Claude DEBAIN » nous tenait particulièrement à cœur. C'est chose faite, elle parcourra la Commune le 24 mai prochain.

Merci de lui réserver le meilleur accueil.

!e Maire,
Jacky CRESTEY-HONORÉ

FLASH'INFOS

du 1^{er} semestre 2009



Vous trouverez dans ce numéro :

- Le mot du Maire
- Les chiffres du budget et nos projets
- Les dates des manifestations à venir
- Quelques informations pratiques
- Des petites recommandations
- Quelques images...

Le BUDGET PRIMITIF 2009 en quelques chiffres

Résultats de l'exercice 2008 :

- Fonctionnement :	+ 43 491.90 €
- Investissement :	- 11 973.92 €
Excédent :	31 517.98 €

Crédits inscrits en 2009 :

- Fonctionnement :	
<i>Dépenses :</i>	141 659.00 €
<i>Recettes :</i>	141 659.00 €
- Investissement :	
<i>Dépenses :</i>	107 108.00 €
<i>Recettes :</i>	107 108.00 €

Les principaux programmes d'investissement inscrits cette année sont :

- la pose d'un escalier pour accéder en toute sécurité au second niveau du bâtiment communal
- l'amélioration du réseau TV
- l'aménagement du terrain des « Haisettes »
- des travaux d'aménagement de voirie
- la pose de miroir de sécurité
- la pose d'une horloge de programmation de l'éclairage public



1^{er} MAI 2009



FOIRE à TOUT

Organisée par l'Association
des chasseurs

inscriptions au 02 32 37 17 12

restauration sur place
crêpes, gaufres...

BUVETTE



24 MAI 2009

Championnat de Normandie
« masters »

Course cycliste, intitulée
« Souvenir Jean-Claude DEBAIN »
organisée par le Club Sportif
Bonnevillois en partenariat avec la
Municipalité



A vos agendas !

MANIFESTATIONS du 8 MAI



DÉPÔTS de GERBE

aux

MONUMENTS aux MORTS

Les élèves de la classe de M. VARIN
chanteront la Marseillaise

- **GLISOLLES :**
 - **9 h 15 :** Place de la Mairie
- **GAUDREVILLE-LA-RIVIERE :**
 - **10 h :** Mairie
- **La BONNEVILLE-SUR-ITON :**
 - **10 h 45 :** Place de la Mairie
- **AULNAY-SUR-ITON :**
 - **11 h 45 :** au Monument

Dans chaque Commune, la cérémonie
sera suivie d'un **vin d'honneur à la Mairie.**
Maire et Conseillers municipaux seront
heureux de vous y accueillir.



20 JUIN 2009

Feu de Saint-Jean

organisé par le Comité des Fêtes



infos' en bref

Horaires de la déchetterie

du lundi au samedi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

AIDES aux installations

solaires thermiques et photovoltaïques,
chauffage au bois, pour les particuliers

Un petit guide, édité par la Région Haute-Normandie, indiquant ses interventions auprès des porteurs de projet désireux d'améliorer l'efficacité énergétique de leur habitation principale, est à disposition des intéressés, en Mairie.

DON du SANG

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles du Canton de Conches vous rappelle que des collectes sont régulièrement organisées et que : « donner son sang est un acte solidaire et de santé publique ». La prochaine est le 15 juillet !

RAPPEL



Dimanche 7 juin 2009

Elections Européennes

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens et jeunes filles ont l'obligation de se faire recenser dès leur seizième anniversaire. Cette démarche se fait à la Mairie, Il suffit de se présenter munis du livret de famille de ses parents,



*Certains d'entre vous ne possèdent pas de **boîte aux lettres** ce qui ne facilite ni le travail du facteur ni celui de l'employé communal chargé de distribuer les communiqués de la Mairie. Merci d'y penser...*

SCOT

*Une ENQUÊTE PUBLIQUE sur le projet de **Schéma de Cohérence Territoriale** de la Communauté de Communes du Pays de Conches est actuellement en cours. **Elle se termine le 12 MAI 2009.** Le dossier est consultable en Mairie, aux heures de permanences. Si vous avez des observations à formuler, vous pourrez les consigner sur le registre spécifique mis à votre disposition.*



Le **TELETHON** a, cette année encore, remporté un vif succès. Parmi les 50 ballons lâchés, environ 30 cartons ont été retournés en mairie. Le plus performant a été retrouvé dans la Drôme.



La distribution du Père NOEL dans la salle de la Mairie, a été très appréciée. Les enfants concernés ont tous répondu « présent ». Mais non, Monsieur le Maire, il n'y a rien pour vous...



Dernière minute !!!
Le secrétariat de Mairie sera fermé les samedis 2 mai, 9 mai et 23 mai 2009